

ainsi leur patrie, plutôt que de prendre les armes contre leur légitime souverain. Ce décret a été révoqué; mais cette révocation n'étoit que simulée, pour ramener dans le pays ceux qui s'en étoient éloignés. Dès qu'ils y ont été rentrés, on les a arrêtés, & enrôlés de force, ou maltraités. — Dans la Savoie, plusieurs communautés se sont unies, & ont formé un corps de quelques mille hommes, qui se sont portés dans les environs de la petite ville de Cluse, & qui ont détruit par-tout les arbres de liberté, chassé les commissaires du district qui étoient venus pour faire des recrues, mis en fuite tous les clubistes, & ont fini par détruire & brûler tout ce qui s'est trouvé dans les salles où ils se réunissoient.

On apprend par les lettres de Turin, du 4 Mai, que l'armée Sarde, réunie aux Autrichiens manœuvrera en quatre corps différens contre les François. Le roi, ayant le général de Vins près de lui, commandera le corps d'Aoste. Les trois autres le feront par des princes de sa maison; savoir, celui contre Nice par le duc de Chablais, celui de Saluce par le prince de Carignan, & celui de Suzze par le comte de Gênois: chacun fera composé de 18 à 20 mille hommes.

LIVOURNE (le 20 Mai). Nous apprenons, en ce moment, que les escadres réunies, Espagnole & Angloise, sont arrivées à Cagliari; la première forte de 22 vaisseaux de ligne & la seconde de 12, outre un grand nombre de frégates & d'autres vaisseaux de